



Amiens, le 6 mars 2020

Sécurité routière : Bilan 2019 et axes prioritaires 2020



L'accidentalité dans le département de la Somme en 2019 est historiquement basse. Si le nombre de tués (33) est stable par rapport à 2018, le nombre d'accidents et de blessés légers est en baisse de 7 %.

514 accidents ont été recensés en 2018 contre seulement 479 en 2019.

Le nombre de blessés légers est passé de 483 en 2018 à 448 l'année dernière. Le nombre de blessés hospitalisés est quant à lui inchangé en 2019 par rapport à 2018, à 158 personnes.

Ce bilan positif est le résultat d'un engagement très important des forces de sécurité, qui organisent des contrôles réguliers sur les axes réputés les plus dangereux, aux créneaux d'horaires pendulaires où la circulation est plus dense.

Pour atteindre l'objectif national de 2000 morts sur les routes en 2020 lequel se décline dans la Somme à 20 tués cette année, il convient de maintenir un haut niveau de mobilisation.

Cette année, une attention particulière sera portée :

- aux piétons, dont 5 ont été tués en 2019 (15 % des tués) contre 1 seul en 2018 ;
- aux 18-24 ans, qui représentent 21 % des tués l'année dernière ;
- à la conduite après usage de substances psychoactives, cause de 59 accidents en 2019 dont 10 accidents mortels.

Les contrôles routiers renforcés sur l'ensemble du département seront maintenus tout au long de l'année. Les rodéos urbains feront l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'immobilisation des véhicules.

En matière préventive, de nombreuses actions seront proposées aux sommiens sur l'ensemble du territoire. Ainsi, par exemple, un village prévention sera installé en centre-ville le 6 juin avec présence d'un car tonneau, unique en Europe, lors du challenge national du secours routier organisé à Amiens par le service départemental d'incendie et de secours de la Somme.